



Association des
centres jeunesse
du Québec



Centre jeunesse de
l'Abitibi-Témiscamingue

COMMUNIQUÉ

Semaine des centres jeunesse du Québec 2011

Inspirer le cours de son histoire

Val-d'Or, le 21 novembre 2011 – La *Semaine des centres jeunesse du Québec* est une activité de reconnaissance pour les 14 000 employés des 16 centres jeunesse de la province qui travaillent quotidiennement auprès des enfants, jeunes et familles en difficulté. Sous le thème *Inspirer le cours de son histoire*, cette dixième édition, se déroulant du 20 au 26 novembre 2011, est également l'occasion de souligner la Journée mondiale de l'enfance qui a lieu chaque année le 20 novembre.

Au Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (CJAT), ce sont 450 employés répartis dans 15 points de service qui desservent les 5 MRC de la région, 6 communautés algonquines et 5 municipalités de la région 10. 4000 enfants, jeunes et familles en difficulté reçoivent des services du CJAT annuellement.

Les équipes des centres jeunesse regroupent différents professionnels et du personnel de soutien qui partagent la volonté d'offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles en difficulté des services de qualité adaptés à leur situation et à leurs besoins. Par leur engagement, leur dévouement et leur professionnalisme, ils permettent aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables de notre société, de pouvoir grandir, se développer, de croire en leur rêve et surtout de les réaliser.

La Semaine des centres jeunesse du Québec permet de mettre en lumière le travail important de ces femmes et de ces hommes qui ont choisi d'œuvrer en centre jeunesse et ainsi faire une réelle différence dans la vie des enfants, des jeunes et des familles en difficulté.

«Toutes et tous, sans exception, par leurs gestes au quotidien, font en sorte que les jeunes et les familles en difficulté reçoivent des services de haute qualité et toutes ces réalisations, au fil des ans, inspirent le cours de leur histoire et de notre histoire», a conclu monsieur Sylvain Plouffe, directeur général du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue.

À propos des centres jeunesse du Québec

Les centres jeunesse du Québec sont responsables de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et les dispositions législatives en matière d'adoption. Ils ont pour mission de fournir des services psychosociaux ou de réadaptation à 112 000 enfants, jeunes et familles en difficulté chaque année.

– 30 –

Source : Association des centres jeunesse du Québec
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

Renseignements : Irène DesRoches
819 825-0002, poste 3302